

COMUNE DI ANTEY-SAINT-ANDRÉ COMMUNE DE ANTEY-SAINT-ANDRÉ

Regione Autonoma Valle d'Aosta
Région Autonome de la Vallée d'Aoste



Atto del Consiglio Comunale n. 11 verbale prot. n. 3005/2026

Oggetto: Interrogation écrite n. 1/2025 prot. com. n. 8396/2025 en matière de résultat du questionnaire concernant l'aire sportive.

L'anno duemilaventisei ed il giorno ventisette del mese di aprile alle ore sedici e minuti zero nella solita sala delle adunanze, convocato con avvisi scritti e recapitati a norma di legge, si è riunito, in seduta pubblica straordinaria di 1ª convocazione il Consiglio Comunale.

Sono presenti i Signori:

Cognome e nome	Carica	Presente	Assente giustificato	Ass. non giust.
Chatrian Nicole	Sindaco	x		
Poletto Valérie	Vice-Sindaco	x		
Ménabréaz Michel	Consigliere	x		
Margara Patrizia	Consigliere		x	
Salto Marily Laura Jasmine	Consigliere	x		
Navillod Sandro	Consigliere	x		
Artaz Tiziano	Consigliere	x		
Avetrani Daniela	Consigliere	x		
Grange Yves	Consigliere	x		
Vival Annie	Consigliere	x		
Salto Nicole	Consigliere	x		

Totale Presenti: 10

Assume la presidenza il Sindaco Nicole CHATRIAN.

Assiste alla riunione con le funzioni di cui all'art.9, comma 1, lett. a), della L.R.19 agosto 1998, n. 46 e di cui all'art. 97 del D.Lgs. 18 agosto 2000, n. 267, il Segretario Comunale dott. Roberto ARTAZ.

Il Sindaco, riconosciuta legale l'adunanza, dichiara aperta la seduta.

Seduta tolta ore 17:30 del medesimo giorno.

Si dà atto che alle 17:05, prima dell'inizio della trattazione del punto, il Consigliere Michel MENABREAZ si allontana dall'aula.

Oggetto: Interrogation écrite n. 1/2025 prot. com. n. 8396/2025 en matière de résultat du questionnaire concernant l'aire sportive.

IL CONSIGLIO COMUNALE
nell'esercizio delle sue funzioni di indirizzo e controllo

PRENDE ATTO dell'Interrogation écrite n. 1/2025 prot. com. n. 8396/2025 en matière de résultat du questionnaire concernant l'aire sportive, illustrata dalla Consigliera Comunale Annie VIVAL e della risposta consegnata e argomentata dal Sindaco Nicole CHATRIAN e dall'Assessore Comunale Sandro NAVILLOD.

Al termine non viene dichiarata esplicitamente soddisfazione per la risposta.

Le groupe des conseillers de la minorité
De la Commune d'Antey-Saint-André



INTERROGATION ÉCRITE 1 (décembre 2025)

Objet : question écrite relative au résultat du questionnaire concernant l'aire sportive

MADAME LA MAIRE

Les conseillers de la minorité de l'opposition GRANGE Yves, SALTO Nicole, VIVAL Annie
régulièrement élus

DEMANDENT À MADAME LA MAIRE

De communiquer **PAR ÉCRIT** la participation et les résultats du questionnaire concernant l'aire sportive proposé à la population pour trouver les lignes directrices du futur projet et de pouvoir prendre vision de l'ébauche du projet.

En vous remerciant pour l'attention apportée et dans l'attente d'une prompte réponse, Veuillez agréer, Madame la Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Antey-Saint-André, le 24 | 12 | 25

Les conseillers

Three handwritten signatures in black ink, corresponding to the council members mentioned in the text: Yves Grange, Nicole Salto, and Annie Vival.

RÉPONSE À L'INTERROGATION N°1

Objet : questionnaire relatif au Centre Sportif

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En réponse à votre interrogation relative au questionnaire concernant l'aire sportive, nous vous communiquons les éléments suivants.

L'Administration communale a engagé une démarche structurée, fondée sur une méthodologie de recherche rigoureuse et un processus participatif, visant à définir les orientations du projet de régénération de l'aire sportive communale, en collaboration avec des partenaires académiques qualifiés, notamment l'Université de Turin et l'Université de Genève.

Dans ce cadre, un questionnaire a été diffusé auprès de la population et des usagers du territoire entre le 10 octobre et le 15 novembre 2025, permettant de recueillir **338 réponses valides**, constituant une base de données particulièrement significative.

Les résultats mettent notamment en évidence :

- une forte attente pour une **infrastructure multifonctionnelle, accessible et inclusive**, adaptée à différents publics
- la nécessité d'une utilisation **quatre saisons**, au-delà d'une logique strictement saisonnière
- une attention marquée à l'intégration environnementale et à la cohérence avec le contexte alpin
- une demande d'espaces favorisant à la fois le sport, les loisirs et la socialité

L'ensemble des résultats, ainsi que leur analyse détaillée et les orientations qui en découlent pour le projet, ont fait l'objet d'un rapport complet issu d'un processus de recherche-action participative.

Ce rapport est publié et librement consultable sur le site internet de la Commune. Les éléments demandés étant donc d'ores et déjà disponibles de manière exhaustive, nous vous invitons à en prendre connaissance directement.

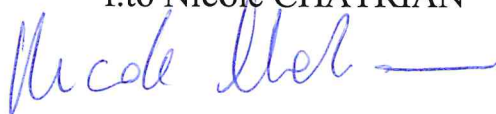
Il est par ailleurs rappelé que les résultats du questionnaire constituent un outil d'aide à la décision et non un projet définitif.

Le projet est actuellement en phase d'approfondissement technique et administratif. Conformément aux procédures et aux niveaux d'autorisation requis, le projet définitif sera présenté à l'ensemble des conseillers communaux, puis à la population, uniquement à la suite de l'obtention d'un accord de la Région.

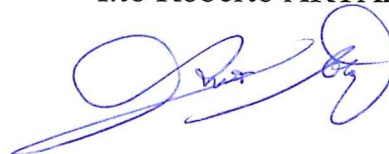
Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire


Il Sindaco
f.to Nicole CHATRIAN



Il Segretario Comunale
f.to Roberto ARTAZ



CERTIFICATO DI PUBBLICAZIONE
E
DICHIARAZIONE DI ESECUTIVITA'

Il presente atto, esecutivo fin dal suo primo giorno di pubblicazione, viene pubblicato all'Albo Pretorio on-line del Comune per quindici giorni consecutivi con decorrenza dal 27.04.2026.

Il Segretario Comunale
f.to Roberto Artaz



Pubblicato dal 27.04.2026 al 12.05.2026.

(La firma autografa può essere sostituita dall'indicazione del nominativo del sottoscrittore, ai sensi dell'art. 3, comma 2, D.Lgs. n. 39/1993)